

Fin de la phase de déprimage sur les zones de plaine Mise à l'herbe sur prairies permanentes et les zones de moyenne montagne

On se situe en fin de phase de déprimage pour les prairies temporaires précoces des zones de plaine, par contre c'est la bonne période pour la mise à l'herbe sur des prairies tardives et permanentes pour l'ensemble des secteurs d'élevage de plaine et de piémont, excepté les zones d'altitude.



Le retour de la pluie essentiellement sur la première quinzaine du mois de mars, a permis d'accélérer la pousse de l'herbe accompagné par des sommes de températures correctes

Pour le pâturage, il faut donc valoriser au maximum cette pousse de l'herbe en essayant de ne pas se laisser dépasser par celle-ci et éviter tout risque de gaspillage.

Si la prairie est trop développée, supérieur à 15 cm, il serait préférable de la conserver pour effectuer une fauche précoce.



Somme des températures à la date du **26 mars 2023**
(données Météo France)

COMMUNES	TEMPERATURE	PLUVIOMETRIE depuis le 01/01/2023	PLUVIOMETRIE Depuis le 01/03/2023
Alaigne (320 m)	483° jour	130 mm	50 mm
Belcaire (1002 m)	292° jour	163 mm	71 mm
Belpech (250 m)	442° jour	159 mm	60 mm
Castelnaudary (170 m)	487° jour	127 mm	48 mm
Fanjeaux (360 m)	483° jour	142 mm	53 mm
Granes (312 m)	485° jour	126 mm	38 mm
Labécède Lauragais (306 m)	445° jour	155 mm	58 mm
Lacombe	349° jour	255 mm	116 mm
Les Martyrs (780 m)	291° jour	254 mm	139 mm
Mouthoumet (538 m)	423° jour	155 mm	59 mm
Saissac (510 m)	397° jour	215 mm	85 mm

Ces sommes de températures sont à apprécier en fonction de la localisation de vos parcelles et des différents postes météo disponibles.

L'important est de vous reporter à la station la plus proche de celles de vos parcelles.

	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine floraison
	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Prairie temporaire précoce	250° jour	500° jour	800° jour	1000° jour	1200° jour
Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1400° jour	1600° jour

Vos interlocuteurs

Directeur de publication : P. Vergnes
Chambre d'agriculture de l'Aude
Z. A. de Sautès à Trèbes 11878 CARCASSONNE Cedex 9
services.generaux@aude.chambagri.fr
Tél : 04.68.11.79.79 - Fax : 04.68.71.48.31

Responsable de la rédaction : Jean Luc PULL
Rédacteur : Jean-Luc PULL
Mise en page : Sandrine CAMPAYO
Photos© CA11 - Photothèque des Chambres d'agriculture
Edité par la Chambre d'agriculture de l'Aude - Mars 2023